

Brexit : Les entrepreneurs appellent solennellement les autorités britanniques à prendre leurs responsabilités

Publié le 12 avril 2019

En accordant un nouveau délai aux Britanniques, les Européens ont évité le pire : un Brexit sans accord au 12 avril qui aurait créé le chaos dans la vie de très nombreuses entreprises, en particulier de nos PME. Cette décision ne lève cependant aucune des incertitudes, ni des hypothèques : aujourd'hui le risque d'un Brexit sans fin qui se prolongerait dans une zone grise persiste tout comme celui d'un Brexit sans accord au 1er juin ou au 1er novembre.

Pour sortir de cette situation, il n'existe qu'une solution : l'accord de retrait tel que négocié par Michel Barnier et Theresa May. La réponse est dans les mains du seul Parlement britannique.

Aussi la communauté des entrepreneurs de France appelle solennellement les autorités britanniques à prendre maintenant toutes leurs responsabilités face à un enjeu historique pour l'avenir du Royaume-Uni et pour l'Union européenne.

Ce n'est qu'ainsi que nos deux pays pourront travailler ensemble pour bâtir une nouvelle relation fructueuse et confiante permettant de continuer à développer nos échanges et renforcer le dynamisme de nos économies.